

L'ÉTOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 cts. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 cts.
SIX MOIS " " 25 cts. " " " " " " 40 cts.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PARAISANT LE JEUDI.

ALBERT GERVAIS,) TÉLÉPHONE : (BUREAU ET ATELIER :
Propriétaire et administrateur) No 43. (RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

Première insertion par ligne 10 cts,
Insertions subséquentes 5 cts.

Les annonces à longs termes seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

10ÈME ANNÉE

JOLIETTE, JEUDI, 10 AOUT 1893.

No 1

Notre Journal

Avec ce numéro, nous commençons notre dixième année. Nous sommes heureux d'affirmer que notre journal marche toujours avec progrès dans la ligne qu'il s'était fixée.

Ses premiers pas ont été faits dans un cercle assez restreint, mais grâce à l'expérience que nous avons pu acquérir, grâce à l'encouragement public qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à ce jour, nous avons réussi à lui tracer de plus grandes limites, dans lesquelles nous continuerons à le diriger avec prudence et fermeté. Notre ligne de conduite nous a valu de nombreuses et précieuses adhésions et nous voulons les conserver.

Tous nos efforts tendront à faire mieux encore et nous espérons que notre chère ÉTOILE DU NORD ira briller d'un éclat plus vif encore dans nos villes, dans nos campagnes, et jusque dans les parties les plus éloignées de nos établissements de colonisation.

Vous continuerez donc à recevoir avec plaisir, du moins nous l'espérons, chers amis et vous en particulier fidèles abonnés, notre ÉTOILE DU NORD agrandie et améliorée au prix de nombreux sacrifices.

Vous rencontrerez parfois des journaux à informations plus rapides et plus considérables, soyez néanmoins bien persuadés que vous n'en aurez jamais de plus sûrs ni de plus véridiques.

Notre ÉTOILE brillera toujours et ne restera pas cachée sous les vapeurs des préjugés ou des passions politiques, comme il arrive bien souvent.

Que de fois, en effet, d'aveugles préventions viennent prendre dans l'esprit la place d'une saine instruction !

Un journal les propage trop rapidement, sans calculer les conséquences de son œuvre.

Il n'en sera pas ainsi, chers lecteurs, de votre ÉTOILE DU NORD. Elle poursuivra sa marche et s'étendra à développer dans la mesure de ses forces, toute idée de religion, de vertu, d'honneur et de dévouement. La morale, le respect du prochain, le sentiment de la famille et de la patrie trouveront en elle un rempart protecteur contre tout agresseur, sous quelque forme qu'il se présente. Elle continuera à contribuer énergiquement au progrès général, elle le favorisera partout, soit au point de vue religieux, soit au point de vue politique et commercial.

N'est-ce pas le véritable but de la Presse ?

Un peuple est fort et florissant, non seulement par l'étendue de son territoire, par la fertilité de son sol, mais encore par sa fidélité aux traditions héréditaires de foi, d'honneur et de vertu.

Notre voie est bien tracée, pour l'avenir ; voie toute de progrès dans laquelle personne ne refusera de nous suivre.

Ne nous en voulez pas au début de cette dixième année, d'attirer l'attention du public sur notre œuvre ; si humble qu'elle paraisse, elle tournera toujours au profit du bien.

Par la lecture d'un bon journal, les idées, les connaissances, les usages, les innovations se propagent dans tous les rangs de la société et contribuent ainsi au progrès matériel, intellectuel et moral.

On marche alors avec sûreté vers le but élevé que chacun doit se proposer ici-bas et l'accomplissement du devoir est ainsi rendu plus facile.

Altius tendimus, voilà une parole que chacun doit répéter et sous la puissante impulsion qu'elle imprime, vous voyez se développer de nouvelles énergies, vous voyez de nouveaux courages se multiplier sur tous les points.

Le succès, récompense d'un travail consciencieux, constant, accompli sous cette devise, n'est-il pas une des plus douces satisfactions que l'on puisse désirer ?

N'est-il pas un grand, un inappréciable profit ?

Altius tendimus, telle a toujours été la devise de L'ÉTOILE DU NORD ! Qu'elle la garde cette devise qui a fait sa force et d'année en année elle verra le succès répondre de plus en plus à ses efforts.

UN ANCIEN DU JOURNAL
9 Août 1893.

A propos de tabac.

Que ce soit le cigare, que ce soit la pipe, on fume énormément au Canada ; si on ne prise pas autant, on prise cependant beaucoup.

On sait combien l'usage du tabac mit du temps à se vulgariser ; à ce sujet un souvenir absolument authentique.

C'était au commencement du siècle, à cette époque prodigieuse où Napoléon disait au célèbre Talma qu'il voulait le faire jouer devant un parterre de rois.

Le Prince de Talleyrand-Perigord, neveu du Cardinal de ce nom, était alors premier ministre ; c'était aussi, mais dans un autre genre, un grand comédien.

Un soir de gala, un de ses familiers se permit de lui offrir du fin tabac d'Espagne, alors fort à la mode.

Merci, je ne prise pas, lui répondit en ricanant l'éminent diplomate, sans doute mal disposé, je n'ai pas ce vice capital.

Pardon, Excellence, riposta vivement son interlocuteur, si c'était un vice, vous l'auriez.

Le prince ne put s'empêcher de rire de cette spirituelle boutade, qui pouvait causer la disgrâce du peu craintif courtisan.

On sait que le Prince de Talleyrand, bien qu'évêque d'Autun, était regardé comme un des hommes les plus pervers de son temps.

Joliette Illustré

Ainsi que nous l'avons dit dans nos deux derniers numéros, jusqu'à l'apparition de JOLIETTE ILLUSTRÉ, nous publions chaque semaine, un extrait de cet ouvrage artistique dont le prix est de 25 centimes, pris à nos bureaux, de 30 centimes pour le Canada et de 35 centimes pour les États-Unis.

Nous devons prier nos abonnés et leurs amis de ne pas attendre davantage pour nous envoyer leurs demandes. JOLIETTE ILLUSTRÉ va s'enlever rapidement et de nombreux ordres nous arrivent chaque jour, même avant que l'édition soit terminée.

Nous engageons donc vivement ceux qui désirent recevoir JOLIETTE ILLUSTRÉ à nous écrire, ils seront sûrs de cette façon d'être promptement servis. JOLIETTE ILLUSTRÉ est l'histoire de la ville pendant 50 ans, c'est-à-dire de la date de la fondation à l'époque actuelle.

Nous publions les portraits des hommes éminents, nous reproduisons les monuments importants, de façon à pouvoir intéresser tout le monde.

Nous donnons, cette semaine, le portrait et la biographie du Révérend M. Provost, curé de St-Jean de Matha, qui aida M. A. Gervais à fonder L'ÉTOILE DU NORD.

A ce titre M. l'abbé Provost, du reste bien connu de nos lecteurs par ses travaux de colonisation, devait figurer dans JOLIETTE ILLUSTRÉ et dans

ce premier numéro de notre journal transformé

THÉOPHILE STANISLAS PROVOST,
Curé de St-Jean de Matha et fondateur, avec A. Gervais, de L'ÉTOILE DU NORD.



T. S. Provost est né à Varennes, le 31 juillet 1835.

Après avoir fait ses études au collège de St-Hyacinthe, après avoir professé au même collège la physique, la chimie et l'astronomie, il termine ses études ecclésiastiques au Séminaire de Montréal et, le 18 décembre 1857, il est ordonné prêtre à Varennes, par Mgr Joseph Larocque.

Après quelques mois de vicariat, il fut, en 1858, nommé chapelain de la première prison de réforme établie dans la province de Québec, à l'Isle aux Noix.

Nommé deux ans plus tard curé de St-Alphonse, il commence à s'occuper de colonisation et consacre la plus grande partie de son temps à la fondation de la paroisse de St-Côme.

En 1862, accompagné de MM. Brasseur, il explore la vallée de Mantawa et fonde peu après cette importante colonie.

Successivement curé de Mascouche, de St-Philippe, du St-Esprit, tout en se consacrant à ses paroissiens, il poursuit son œuvre de colonisation.

Il explore de nouvelles régions, il ouvre des chemins dans les cantons qui en étaient privés, il fait des rapports et des lectures, il prononce des discours, il fait paraître diverses publications remarquées sur les territoires et les paroisses du Nord, en un mot il se livre à un travail acharné dans l'intérêt de l'œuvre entreprise.

Aujourd'hui, curé de St-Jean de Matha, grande et belle paroisse située au pied des montagnes, il continue de s'occuper de son œuvre de prédilection, tout en faisant construire des établissements religieux admirés de tous.

Colonisateur dans toute la force du terme, le R. P. Provost devait forcément s'occuper d'agriculture, aussi fonde-t-il, en 1889, une société d'agriculture, qui a déjà rendu les plus grands services.

Mais ce n'est pas tout ; le R. P. Provost veut que St-Jean de Matha soit desservi par une ligne de chemins de fer.

Esprit aux larges vues, il a conçu un projet qui sera l'œuvre capitale de son existence.

Œuvre capitale, en effet, car lorsque les Directeurs du Pacifique auront accédé aux désirs du R. P. Provost, ils ne seront pas longs à se rendre compte des immenses avantages qu'il y aura pour cette puissante compagnie à étendre son réseau jusqu'à la vallée de Mantawa, où d'immenses forêts sont encore inexploitées.

Littérateur délicat, le R. P. Provost a toujours été l'un des plus dévoués collaborateurs de L'Étoile du Nord qu'il a fondée, en 1884, de concert avec M. A. Gervais.

Bienveillant, sympathique, le R. P. Provost a su se faire aimer dans toutes les paroisses qu'il a desservies.

Accident fatal

Jeudi dernier M. Fidèle Lafortune, âgé de 67 ans, ouvrier bien connu en notre ville, était en train de couvrir en bardeaux le toit de la maison de M. Méric St Amour, sur la rue Ste-Anne.

Tout à coup, pris de vertiges et d'éblouissement, il tomba du toit, rebondit sur l'échafaudage, qui céda, et fit une chute de quinze pieds de hauteur.

Il a été tué instantanément. Le défunt faisait partie de la congrégation de la Ste-Vierge et était membre du tiers-ordre.

F. Lafortune était généralement estimé.

Ses funérailles ont eu lieu samedi dernier.

NAISSANCE

— A Ste-Julienne, le 4 courant, l'épouse de A. E. Thibodeau, Ecr, notaire et registrateur du Comté de Montcalm, un fils.

Marché de Joliette.

Samedi, 5 Août 1893.

FARINE.

Fleur de blé par 100 lbs.	1 50 à 3 00
Fleur de seigle do.....	0 00 0 00
Fleur de blé d'Inde do.....	0 00 0 00
Fleur de sarrasin do.....	0 00 0 00
Fleur d'avoine do.....	0 00 0 00

GRAINS.

Avoine par minot.....	0 40 0 45
Orge par 50 lbs.....	0 00 0 00
Blé par minot.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	0 90 1 00
Sarrasin 50 lbs.....	0 45 0 50
Seigle.....	0 60 0 70
Blé d'Inde par minot.....	0 80 0 90
Graine de lin do.....	0 00 0 00
Graine de mil do.....	0 00 0 00
Graine de trèfle par lbs.....	0 00 0 00
Graine de trèfle blanc.....	0 00 0 00

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	8 00 8 25
Lard frais par lbs.....	0 09 0 10
Lard salé do.....	0 10 0 11
Bœuf par lbs.....	0 05 0 08
Mouton par lbs.....	0 08 0 10
Agneau par quartier.....	0 75 0 80
Veau do.....	0 80 1 00

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 50 0 60
Poulets do.....	0 40 0 50
Dinde do.....	1 00 1 25
Oies do.....	0 70 0 80
Perdrix do.....	0 00 0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Pommes (2 minots).....	0 75 0 80
Navets par minot.....	0 25 0 30
Carotte do.....	0 30 0 40
Oignons par minot.....	0 00 0 00
do par tresse.....	0 08 0 10
Ail par tresse.....	0 12 0 15
Fèves par minot.....	0 00 0 00
Choux (la pomme).....	0 05 0 08
Noix par minot.....	0 00 0 00
Pommes par minot.....	0 00 0 00

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 17 0 18
do salé do.....	0 16 0 18
Œufs par douzaine.....	0 13 0 15
Saindoux par lbs.....	0 10 0 12
Sucre par lbs.....	0 08 0 09
Sirop d'érable par gallon.....	0 80 0 90
Miel par livre.....	0 13 0 15
Laine par livre.....	0 40 0 50
Laine et écheveau par lbs.....	0 60 0 65
Savon.....	0 05 0 08
Peaux par livre.....	0 03 0 05
Foin par cent bottes.....	5 50 6 00
Foin par botte.....	0 05 0 08
Paille par botte.....	0 00 0 00
Étoile la verge.....	0 00 0 00

JOSEPH LEBUC,

Clerc du Marché.

Terre à vendre

M. Théophile Richard, offre en vente, à des conditions faciles, sa magnifique terre située dans le rang des Prairies, à proximité de la ville de Joliette.

Cette terre contient 54 arpents en superficie et est bâtie de maison, grange et autres dépendances.

45 arpents sont en bonnes conditions pour la culture et le reste est boisé en érable.

Pour conditions s'adresser sur les lieux à M. Charles Hénault.

j. n. o.

CHOLERA !
Prévenir cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite
L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY
La Diarrhée, quelque qu'elle soit, ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences fâcheuses, si elle est négligée.
Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, arrêtent à son début ce mal si redoutable.
M. A. CASAVANT, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :
" Je me suis vu en devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, par excellence, le remède à employer au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. J'apprécie mon expérience, c'est véritablement la spécificité par excellence contre le Choléra et la Diarrhée. " Bien à vous,
A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.
En vente partout à 50 cts la bouteille
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

HOTEL ROYAL

— TENU PAR : —
PIERRE CHEVALIER,
Coin des Rues DeLanaudière et St-Paul, Joliette.

A cette maison vous aurez tout le confort désirable.
Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs.

Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train.

Vins et liqueurs de premier choix.

8 juin 6m.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours

un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 93 la

— Des jeux de croquets de 4, 6 et 8 billes, sont en vente au magasin de M. Albert Gervais. Avis aux amateurs.

Pure Philanthropie.

A. M. l'Éditeur
De "L'Étoile du Nord."

Veuillez informer vos lecteurs, que j'enverrai gratis le moyen par lequel je fus rétabli à la santé après avoir souffert plusieurs années de débilité nerveuse, etc. Je fus tellement exploité par les charlatans, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain ; mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien, fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que ce soit, mais désirant le bien-être de mes semblables, j'enverrai gratis et confidentiellement le moyen par lequel je fus guéri.

Adressez avec timbres poste :
M. EDUARD MARTIN.

(Teacher)
Box 143, Détroit, Mich. U. S.

15 Juin 93 la

Brasserie de Joliette.

Comme la Société qui existait entre M. J. Mireault et moi, vient d'être dissoute et que par suite de ce fait je suis maintenant propriétaire, seul, de

La Brasserie de Joliette.

je m'empresse de mettre le public en lieu de savoir à quoi s'en tenir à l'avenir sous ce rapport. Je profite de l'occasion pour remercier indistinctement tous ceux qui ont bien daigné m'encourager jusqu'à ce jour et les inviter à me continuer cet encouragement. Je dois aussi annoncer que par

Les Améliorations

que je lui aurai fait subir, mon établissement pourra rivaliser à tous les points de vues avec tous ceux qui dans le genre sont considérés à bon droit comme de premier ordre. Ceci veut dire que je suis décidé à m'imposer tous les sacrifices nécessaires pour satisfaire jusqu'aux gens les plus difficiles tant par la qualité que par le prix

De la Bière et du Porter

que je fabrique et par là même la part d'encouragement à laquelle j'aurai droit. Service sans reproches, urbanité et ponctualité envers tout le monde.

JOS. ROY, Prop.
9 juin.93. Rue St-Pierre, Joliette.

Grande réduction sur les chapeaux

Mes nombreuses pratiques et le public en général, sont priés de prendre note que vu la saison avancée où nous sommes je vendrai l'assortiment de chapeaux qui me restent, à 25% en réduction du prix ordinaire. A vous tous d'en profiter.

Il faut nécessairement que tous ces chapeaux se vendent, car bientôt je partirai pour un voyage à Toronto afin de copier les dernières modes pour la saison d'automne qui ne tardera pas à arriver. Donc soyez convaincus qu'en venant acheter chez moi, vous serez satisfaits et vous aurez un beau chapeau à meilleur marché que partout ailleurs.

21.1a. Dame J. N. Landry.

AVIS.

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans mon autorisation.

A. DAVIS.

NOTICE.

I hereby given notice that I will not be responsible of any debts contracted in my name without my authorization.

A. DAVIS.

1er juin. 10f.

A VENDRE

Un emplacement spacieux et avantageusement situé sur la rue DeLanaudière, actuellement occupé par J. Antonio Beaudoin, Ecr Notaire et appartenant à la succession Thomas Rondeau.

Conditions de paiement très facile. On n'exige pas l'argent comptant, S'adresser à

C. G. HECTOR BEAUDOIN
Notaire à Joliette.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.
Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des
dées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ÉTOILE DU NORD

(—)
JOLIETTE, JEUDI, 10 AOÛT 1893.

Appel à nos lecteurs.

L'ÉTOILE DU NORD entre dans sa dixième année; qu'il nous soit permis à cette occasion d'appeler l'attention de tous nos lecteurs, anciens et futurs abonnés, sur les résultats que nous avons obtenus, résultats qui nous font modifier entièrement notre journal.

Pour agrandir le format de L'ÉTOILE DU NORD, nous nous sommes imposés de lourds sacrifices; néanmoins nous n'avons pas changé les prix d'abonnement qui restent toujours les mêmes, soit cinquante centimes en prenant l'abonnement, ou soixante-quinze centimes quand on ne paie l'abonnement que postérieurement.

Nous disons plus haut que nous n'avons reculé devant aucun sacrifice; pour que L'ÉTOILE prenne, dans la presse de ce pays, une place prépondérante, nous n'avons pas craint d'attacher à sa rédaction un véritable homme de lettres, qui a fait ses preuves dans la grande presse.

Nos lecteurs seront satisfaits de la nouvelle impulsion que nous allons donner à notre feuille.

Nous voulons, qu'au point de vue religieux, commercial, industriel et agricole, ils soient les premiers informés.

Nous voulons en outre que notre journal soit littéraire et nous ferons en sorte de faire paraître dans chaque numéro un article de fond.

Nous ferons tout ce qui dépendra de nous, mais de votre côté, lecteurs, aidez nous et cela vous sera facile, si éloignés que vous puissiez être.

Ce qui fait la force d'un journal c'est le nombre de ses correspondants.

Soyez tous nos correspondants, ne craignez pas de nous écrire, signalez nous tout événement, si minime qu'il soit, de nature à intéresser le public.

Soyez surs que nous vous en serons toujours reconnaissants.

Ne craignez pas la petite dépense que cela pourra vous occasionner, nous serons toujours prêts à vous la rembourser.

Que ceux qui habitent de grands centres et qui voudraient être nos correspondants réguliers, nous préviennent.

En dehors de leurs frais, qui leurs seront remboursés chaque trimestre, soit par correspondance, soit qu'ils viennent à Joliette, nous serons heureux de leur envoyer gratuitement L'ÉTOILE.

Donc, c'est bien entendu, chers lecteurs, nous comptons sur vous tous pour nous aider dans notre nouvelle voie, comme vous pouvez compter sur nous.

Nous avons déjà de nombreux et très aimables correspondants à La Vallée, l'Épiphanie, Ste-Béatrix, Ste-Julienne, St-Félix de Valois, St-Jean de Matha, St-Thomas, St-Liguori, St-Michel des Saints, nous voulons qu'ils soient encore plus nombreux et que partout ils fassent contre L'ÉTOILE DU NORD.

Voulez-vous que vos enfants s'habituent à la lecture et s'intéressent à l'agriculture, à la colonisation, au commerce?

Voulez-vous être aidés dans l'éducation que vous leur donnez? Qui n'est-ce pas? — Ayez alors chez vous L'ÉTOILE DU NORD.

Voulez-vous suivre les événements politiques qui agitent l'ancien et le nouveau monde, voulez-vous savoir ce qui se passe soit dans la puissance entière, soit dans notre province, soit à Joliette et dans ses environs?

Lisez L'ÉTOILE DU NORD.

Vous le voyez, nous nous mettons à l'œuvre avec une nouvelle énergie et nous espérons que les encouragements qui nous ont été prodigués jusqu'ici, et pour lesquels nous remercions sincèrement tous nos amis, nous seront continués et nous permettront d'atteindre allègrement les nobles d'argent de L'ÉTOILE DU NORD.

LA RÉDACTION.

L'ÉTNA

La semaine dernière un croiseur Italien, l'Étina, est entré dans le port de Montréal; il a salué la ville par trois coups de canon; chose bizarre, personne n'était là pour souhaiter la bienvenue à l'animal italien.

Le public a été admis à visiter l'Étina.

La presse entière de Montréal blâme le maire de la ville, l'hon. M. Desjardins, qui par suite de ses opinions religieuses, a refusé de prendre part aux manifestations organisées en faveur des officiers italiens. Il a été remplacé par l'échevin Stearns, maire suppléant.

On dit que son attitude va lui valoir un haut grade, dans l'ordre papal de St-Grégoire de Tours. L'Étina a quitté Montréal mardi dernier.

On a prétendu qu'en descendant de St-Laurent il avait subi des avaries, il n'en est rien heureusement.

CHRONIQUE

(Écrit spécialement pour L'ÉTOILE DU NORD)

Quoique nouveau venu à Joliette, où, je me plais à le reconnaître, je n'ai recueilli que des marques de sympathie, je vais à mon tour dire quelques mots de L'ÉTOILE DU NORD.

Déjà je vois un lecteur grincheux s'écrier: "Vraiment il sont bien ennuyeux avec leur dixième année, il n'est question que de cela dans leur journal."

Je lui répondrai qu'on n'a pas tous les jours un semblable anniversaire à fêter et qu'il faut bien nous pardonner un peu le plaisir que nous avons à parler de L'ÉTOILE.

Du reste, il a tort ce grincheux! Et l'origine du journal de M. A. Gervais est tout-à-fait curieuse!

Voyez vous ce jeune homme qui vient de s'établir, qui tient une modeste librairie et qui, tout-à-coup, s'avise de devenir journaliste? M. A. Gervais s'était dit, avec raison la suite l'a prouvé, qu'un seul journal ne suffisait pas à Joliette, qu'il lui en fallait un second et il n'hésite pas à marcher de l'avant.

Et voilà comment les feuilles poussent! Pardonnez-moi, lecteurs, cet affreux jeu de mots, ce n'est pas dans mes habitudes.

Je l'ai sous les yeux ce premier numéro du journal, il est vraiment intéressant; il porte la date du 5 juin 1884 et est imprimé sur un papier de 12 x 18; un enfant, quoi.

Cependant l'Éditeur avait voulu frapper un grand coup et L'ÉTOILE DU NORD, qu'on se le dise, était rédigée en anglais et en français.

C'était superbe et d'autant plus beau, qu'on avait promis à M. A. Gervais l'insertion des annonces judiciaires, si son journal était publié en anglais.

C'est le contraire qui devait exister, et dans un pays essentiellement français, comme le comté de Joliette, les annonces judiciaires ne devaient être données qu'aux journaux écrits en français, mais passons.

Fort de son droit, M. A. Gervais demanda les annonces promises; on les lui refusa sous le spécieux prétexte que son journal devait être entièrement publié en anglais et non dans les deux langues.

M. A. Gervais fut étonné, il n'avait pas à insister, mais il résolut de lâcher insensiblement l'anglais; pendant quelques mois encore, son journal publia des articles, du reste de plus en plus rares, en langue anglaise, et le 4 juin 1885, L'ÉTOILE DU NORD devenait entièrement française.

M. A. Gervais avait voulu sacrifier au veau d'or, cela ne lui avait pas réussi; à partir de ce changement radical, il voit le succès se dessiner et il ne se passe pas de jour sans que le nombre de ses abonnés n'augmente graduellement.

Au bout de six mois d'existence du journal, il devint nécessaire de lui ajouter un nouveau feuilleton. Cependant, le succès croissait toujours et, en 1886, le journal de M. A. Gervais s'agrandit et on commença à l'imprimer sur un format de 18 x 24.

Avec le numéro d'aujourd'hui, le format de L'ÉTOILE DU NORD est de 23 x 33.

Souhaitons un bon vent à ce nouveau format et puisse-t-il, sous peu, être encore augmenté.

Passons à un autre sujet.

A différentes reprises, il nous a été donné récemment de parler des fouilles entreprises dans le but de trouver une eau saine et abondante, pour l'alimentation de Joliette.

C'est la question palpitante du jour; nous avons dit que ces fouilles avaient parfaitement réussi, mais que l'eau trouvée, à plus de cent pieds de profondeur, avait un goût sulfureux très prononcé.

On pensait qu'au bout de quelques jours, ce goût disparaîtrait, il n'en a rien été; bien au contraire, ainsi que nous avons pu nous en convaincre, ce goût ne fait que s'accroître.

Donc, il est avéré que Joliette

possède une source d'eau minérale qui, d'ores et déjà, est regardée comme excellente par le corps médical.

Quelles sont les propriétés de cette eau, quelles maladies pourra-t-elle guérir? nous l'ignorons encore, mais l'analyse ne sera pas longue à nous le révéler.

Il est donc probable que Joliette va être obligée de chercher ailleurs son eau potable; qu'elle ne désespère pas, elle la trouvera et ne vaudrait-il pas mieux en somme que nos conjectures se réalisent?

Avec une station thermale, qui attirerait ici nombre d'étrangers, en peu d'années Joliette deviendrait riche et importante.

Il ne faut s'étonner de rien et d'ailleurs ne trouve-t-on pas à Joliette et à ses alentours tout ce que l'on peut désirer; vous avez même auprès de vous d'admirables paysages, sans que seulement vous paraissiez vous en douter.

Samedi dernier, je me rendais à St-Gabriel de Brandon; savez-vous ce que m'a dit un habitant de Joliette, qui me voyait partir? "Oh ces "français, à la bonne heure, ils n'y "a qu'eux pour sortir ainsi, quant "à nous, nous n'y pensons pas."

Bien que nous soyons un peu plus casaniers que ne le prétend mon aimable interlocuteur, cependant une excursion de quelques lieues ne nous effraie pas.

Vraiment je n'ai pas eu à regretter mon court voyage et je n'ai pu m'empêcher de comparer les Atlantides, et leurs lacs, à un petit pays d'Europe, bien connu par la pittoresque de ses montagnes, de ses lacs, de ses chalets, je veux parler de la Suisse.

La Suisse Canadienne, un joli nom et qui pourrait parfaitement s'appliquer aux contrées que j'ai visitées; si jamais un établissement thermal venait à se fonder à Joliette, ce qu'il ne faut pas perdre de vue c'est que les baigneurs auraient aux environs un admirable champ d'excursions; ce serait le succès assuré.

Lorsque dimanche matin je me suis rendu au lac de St-Gabriel, j'ai été ébloui par la splendeur du paysage et lorsque vous contemplez à l'horizon la chaîne des Atlantides, vous ne pouvez rien trouver de plus beau.

Vraiment l'aspect de ce lac, entouré de bois magnifiques et sur les bords duquel vous voyez, ça et là, quelques modernes cottages, est féérique.

Si vous montez dans les Atlantides, vous voyez devant vous une immense plaine cultivée, qui s'étend de St-Damien à Mastigoshe, vous contemplez au lointain le panorama du Lac de St-Gabriel et, transporté d'admiration, vous ne pouvez vous empêcher d'élever votre âme vers ce Dieu créateur, qui a su enfanter tant de chefs d'œuvre.

Oui, Dieu existe, quoiqu'en dise la libre pensée, et la nature seule est là pour le prouver.

Quoi de plus joli que ces cours d'eau qui serpentent sous bois au milieu des vallées!

Quoi de plus gai que ces excursions, où les plus de joie et les chants ne cessent de retentir, où la cuisine se fait en plein air, où tout devient un plaisir! Quelle heureuse journée nous avons passée!

Tout est prétexte à rire et il fallut qu'un de nos compagnons vienne encore augmenter notre joie; pêcheur intrépide, il voulait rejoindre une barge, séparée du bord par quelques billots, il s'aventura à la légère, les billots se mettent à osciller sous son poids et, après quelques courts exercices d'équilibre, notre chevalier de la gaulle fait un léger plongeon dans une eau quelque peu marécageuse.

Il n'y avait aucun danger et je vous laisse à penser si mes compagnons, tous canadiens français, et qui, en cette qualité aimant beaucoup à rire, s'en sont donnés à cœur joie.

J'avoue que j'étais fort heureux que l'accident ne me soit pas arrivé, car que de lazzi ne m'eût pas attiré ma qualité d'étranger, bien que français.

Ceci me rappelle le premier dimanche que j'ai passé à Joliette; nous étions allés nous promener dans les bois, sur les bords de l'Assomption; je me reposais tranquillement, lorsque tout-à-coup on m'appela, venez donc, venez donc, vite, vite.

Je me dépêchai, comme bien vous pensez, et j'arrivai assez à temps pour voir une bande de putois, le père, la mère et cinq petits.

Vite on leur court sus, mais tout-à-coup, une de ces bêtes se retourne et se permet, comment dirais-je, oui, c'est cela, se permet d'humecter la figure d'un de ses assaillants; avant de mourir, elle

avait voulu se venger.

Là encore, je l'avais échappé belle, car si ce léger accident, c'est bien le mot, n'est-ce pas, ami lecteur? m'était arrivé, j'aurais été accablé sous les plaisanteries de mes joyeux amis.

Ces bêtes puantes me font penser aux deux ours de St-Gabriel; ne vous riez pas, futurs excursionnistes, ce n'est pas au coin d'un bois que je les ai rencontrés, la campagne est parfaitement sûre.

Je parle de deux jeunes ours, capturés dans la montagne, âgés de trois mois et qu'il faut voir monter aux mâts auxquels ils sont attachés.

Si vous allez visiter les environs de St-Gabriel, ne négligez pas d'aller les voir, St-Gabriel vous en voudrait, ces deux plantigrades étant actuellement sa *great attraction*.

Redevenons sérieux pour vous dire, habitants de Joliette, que nous ne saurions trop vous engager à aller explorer ces pays charmants, si à proximité de votre ville; nous pouvons vous assurer que vous reviendrez absolument enchantés de votre excursion.

CTE G. V.
Joliette, 9 août 1893.

L'alcoolisme.

Une plaie hideuse commence à ravager le Canada, nous voulons parler de l'alcoolisme, contre lequel il n'est que temps de réagir.

Si nous jetons les yeux sur la misère de nombreuses familles, si nous cherchons la raison de cette misère qui frappe notre nation et notre race, nous la trouverons bien vite.

Seule l'ivrognerie cause tout le mal. En réagissant contre l'immigration, le gouvernement devrait-il oublier de prendre des mesures pour réduire, si non empêcher, le trafic des boissons enivrantes?

Si les lois concernant les licences étaient bien observées, nous n'aurions pas à regretter ce fléau redoutable, cause immédiate de la décadence d'un peuple.

Car ne vous y trompez pas, l'alcoolisme est la plaie sociale qui menace notre Canada.

La loi existe, mais on ne la respecte pas.

D'où vient l'immoralité de nos villes, même de certains villages? D'où viennent ces nombreux suicides, ces nombreux meurtres, ces vices sans nombre, ces scandales quotidiens?

De l'alcool et de l'excitation qu'il procure.

Nous disions que l'ivrognerie est une plaie sociale et nous le prouvons, car c'est surtout dans la classe ouvrière qu'elle fait ses plus affreux ravages, dans cette classe qui est la source vive de la richesse d'un pays.

Voyez ce père de famille, il a travaillé une semaine entière, il va rapporter à sa famille le gain de son travail.

N'en croyez rien, un cabaret l'arrête, il y entre, il est perdu, et quelques instants après vous le voyez ressortir presque titubant.

Il y a tout laissé, non seulement le prix de son travail, mais encore sa propre dignité.

Ce n'est pas tout, l'alcool mine sûrement l'organisme le mieux constitué et rapidement, vous voyez décliner celui qui s'y adonne.

L'alcoolique, dans cet état qu'il assimile à la brute, oublie tout, et la femme dévouée qui pleure en l'attendant, et ses enfants en haillons qui demandent leur pain quotidien. Sa passion est satisfaite, que lui importent les siens!.....

Voyez ce malheureux, qui sort de l'auberge où il a croupi jusqu'à ce que son dernier sou soit parti.

Voyez cette agitation, sa figure est violacée, son esprit est atrophié, il ne se connaît plus.

Il menace, il crie, il est en proie à de hideuses visions et ses lèvres blasphématoires insultent le Dieu qui l'a créé.

Triste spectacle qui devrait être une salutaire leçon.

Cet homme est un grand coupable, car, non seulement il prive sa famille du bien-être auquel elle a droit, mais il se rend complètement inutile à la société.

Si encore il ne frappait que lui-même, mais il frappe ses enfants, fatalement voués à l'ivresse par la force inéluctable des lois de l'atavisme. Celui là n'est pas coupable, mais, malgré lui, il n'en continuera pas moins à perpétuer le mal.

Le proverbe est bien vrai, tel père, tel fils, l'exemple est contagieux et il faut plaindre l'enfant qui voit son père se livrer à ce vice affreux.

Il n'aura pas vingt ans qu'il aura déjà abusé de tout et dépensé sa force dans de folles orgies.

On le montre au doigt et lorsqu'on le voit, on sait qu'il se rend dans un de ces repaires affreux où se distille l'ivresse.

Ne vous y méprenez pas, il est sur le chemin, de la prison peut-être, mais certainement de l'hôpital où il mourra pour servir de sujet aux amphithéâtres de dissection.

Telle est la dernière étape de ces malheureux déclassés.

Voilà ce qui attend celui, qui oubliant le Dieu qui l'a créé à son image

et à sa ressemblance, se livre sans remords à sa fatale passion.

N'écoutez pas, chers lecteurs, ceux qui vous disent "Il n'y a qu'un temps à vivre", laissez les vivre leur vie stupide, cessez de les connaître et vous vous en trouverez bien, car vous aurez éloigné de vous jusqu'à l'occasion d'entrer dans un cabaret.

Lisez plutôt ces vers du grand poète Victor Hugo.

Jeune homme, tu fus lâche, imbécile et méchant!
Nous ne te plaindrons pas! Lorsque [le soc tranchant
A passé, donne-t-on une larme à l'ivraie!
Mais ce que nous plaindrons, d'une douleur bien vraie,
C'est celle sur laquelle un tel fils est tombé!

C'est ta mère, humble femme au dos lent et courbé
Qui sent fléchir, sans toi, son front que l'âge plombe
Et qui fit le berceau de qui lui fait sa tombe!

Peut-on, en termes plus magnifiques, montrer les suites fatales de l'ivresse. Puissent ces quelques lignes inspirer de salutaires réflexions à ces inconscients, qui creusent sous leur pas l'abîme où va sombrer leur honneur, leur fortune, leur santé.

Ils peuvent s'arrêter encore, nous en serons heureux et nous serons fiers d'avoir contribué pour notre faible part à cet heureux résultat.

O. G.
9 Août 1893.

Rvd. P. D. Lajoie

Le Rvd Père Lajoie, supérieur général de l'Institut des C. S. V., qui est depuis quelques semaines parmi nous, a donné le sermon dimanche à la messe du jour.

Le Rvd Père a, comme toujours, vivement intéressé ses auditeurs. Il a rappelé le souvenir de la famille fondatrice de notre ville, dont un des derniers membres vient de disparaître dans la personne de Madame Leprohon, épouse du Dr Leprohon.

Les relations intimes qu'il avait eues autrefois avec la famille de la regrettée défunte, lui faisant un devoir d'assister à ses funérailles, le P. Lajoie a annoncé qu'il retardait de quelques jours son départ de Joliette.



RÉVÉ P. D. LAJOIE.

Le Supérieur-Général a ensuite fait part des changements opérés dans sa congrégation, à la dernière réunion.

Le Rvd Père Beaudry a été laissé à la tête de l'œuvre de son cœur, en demeurant Supérieur du Collège qu'il dirige avec tant de dévouement et d'habileté depuis nombre d'années.

Le Rvd P. Ducharme et le R. P. Charlebois, dont les hautes qualités avaient été appréciées par le conseil, entrent dans de nouvelles charges; le premier, comme directeur de la Province religieuse des C. S. V. au Canada, et le second comme supérieur du collège Bourget.

Le prédicateur parla longuement de la France, notre ancienne mère-patrie. Il dit qu'il y avait beaucoup de mal au sein de cette nation, pourtant si catholique.

"La France est malade, ajoute-t-il, mais elle n'est pas morte. L'erreur et les mauvais principes, aidés par une presse méchante et corrompue, tendent à s'introduire de plus en plus parmi le peuple français. Je le sais, je l'avoue, et j'en souffre. Mais ce pays qui a marché si longtemps à la tête des nations catholiques, n'est pas destiné à l'anéantissement. C'est un arbre trop puissant; les fruits qu'il produit sont trop abondants; la sève qui vitifie ce tronc est trop forte, pour que les quelques branches desséchées qu'il contient le fassent mourir."

"C'est la France qui est à la tête du drapeau de St-Pierre; c'est la France qui soutient et dirige l'Association de la Ste-Enfance; c'est la France qui, en moins de vingt ans, a fondé six universités catholiques; c'est encore la France qui

"élève, dans les campagnes comme dans les villes, au moyen de contributions volontaires, ces superbes cathédrales qui font l'admiration des voyageurs."

"Notre ancienne mère-patrie, encore une fois, est malade; mais elle n'est pas morte." Montrons "nos fils reconnaissants et prions pour qu'il plaise à la divine Providence de la guérir."

Puis le Père Lajoie a manifesté l'étonnement qui s'était emparé de lui, en constatant les attaques dirigées contre nos institutions. Il a mis ses auditeurs en garde contre cet ennemi qui, méconnaissant les services rendus à notre nationalité par le clergé, voudrait le reléguer dans l'ombre et contrôler l'éducation, dans le seul but d'introduire dans la population les fausses doctrines qui ont fait de la France, notre mère, une victime et qui ne peuvent qu'entraîner avec elles la ruine de la foi et des institutions de nos pères. Notre ancien pasteur devant reprendre prochainement le chemin de l'Europe a adressé, en termes touchants, ses adieux aux fidèles et a manifesté l'espoir, qui se réalisera, espérons-le, de revenir bientôt au Canada.

UN AUDITEUR.
Madame B. H. Leprohon, née Léodel.

Les morts vont vite, dit la ballade. Et nous venons d'en avoir encore un triste exemple.

Les vertiges du vieux temps disparaissent chaque jour et la dernière descendante d'une de ces vieilles familles qui ont tant contribué à faire de Joliette, ce qu'elle est aujourd'hui, vient de s'éteindre dans notre ville.

Caroline, Suzanne, Antoinette Léodel, épouse de feu B. H. Leprohon, de son vivant médecin et shérif du district de Joliette, est morte samedi dernier, âgée de près de 70 ans. Mariée à St-Paul, en 1840, Mme B. H. Leprohon a eu 15 enfants, dont 11 sont encore vivants, 43 petits enfants et 2 arrière petits enfants.

Curieuse coïncidence, il y a cinq ans, le Rvd P. Lajoie assistait aux derniers moments de Mme de Lanudière; à la veille de partir pour l'Europe, il a cru de son devoir de retarder son départ de quelques jours, pour pouvoir chanter le service de Mme Leprohon, heureux de rendre ce dernier témoignage d'estime à une des plus vieilles familles du pays.

N'est-ce pas une preuve frappante des vues de la Providence sur cette famille.

La vie entière de Madame Leprohon a été consacrée aux bonnes œuvres; charitable, zélée, elle était membre de toutes les congrégations.

C'est elle qui, en 1855, a inauguré le premier bazar, au manoir seigneurial; il produisit \$85,00.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, à 10 hrs du matin, à l'église paroissiale, parée comme dans les grandes circonstances; elle était bondée de monde et le service solennel, qui a été chanté, était magnifique.

Le deuil était conduit par MM. Chs. B. H. Leprohon, Eer, R. Martin Leprohon, Alfred Leprohon, Geo. Leprohon, de Trois-Rivières, M. J. B. Leprohon, de Montréal, James L. Leprohon, Eer, de Henryville, P. Q., J. P. Carreau, registrateur du Comté d'Iberville, gendre de la défunte et R. M. Leprohon, percepteur du revenu.

En dehors de la famille, un grand nombre de nos concitoyens, parmi lesquels nous avons remarqué l'hon. juge Baby, avaient tenu à rendre à Madame Leprohon, leurs derniers devoirs.

En signe de deuil, les magasins avaient fermé leurs portes.

Madame Leprohon, qui s'est éteinte après une longue et cruelle maladie, laissera parmi nous le souvenir de ses vertus et nous rappellera longtemps ce qu'étaient et ce que sont encore ces vieilles familles qui sont les gloires de Joliette.

Ste-Béatrix

Le cercle agricole de cette paroisse a eu sa première conférence, la semaine dernière. Le conférencier, M. le Dr Coulombe, a su intéresser au plus haut point ses auditeurs, sur les divers sujets traitant de l'agriculture.

St-Gabriel de Brandon

M. Jos. Bellemare, depuis trois ans fixé à Providence, R. I., accompagné de sa famille et de sa sœur Mme Désirée Payette, est depuis plusieurs jours dans notre paroisse.

A la veille de son départ, de nombreux parents et amis, parmi lesquels nous avons remarqué M. J. S. Bellemare, M. J. O. Bellemare, Geo. Armstrong, Pitre Terrien, M. et Mme Narcisse Fugère, etc, etc, ont tenu à leur témoigner leur sympathie et leur ont offert une superbe collation.

Plusieurs personnes ont pris la parole, souhaitant à M. Jos. Bellemare de revenir promptement parmi nous.

M. Jos. Bellemare a répondu en termes émus et a vivement remercié tous les assistants.

Noces de Fer-Blanc

Mercredi soir le personnel de la maison A. Gervais, ne voulant pas laisser passer inaperçues les noces de fer-blanc de L'ÉTOILE DU NORD, s'est réuni à la résidence du directeur de cette feuille.

Après avoir félicité M. A. Gervais des résultats acquis, après lui avoir fait leurs souhaits pour l'avenir, ses employés, au nombre de neuf, lui ont remis une adresse, un gâteau de Savoie en fer-blanc, garni d'étoiles petites et grandes, symbole de la marche ascendante de L'ÉTOILE, une superbe pipe en écume de mer, un élégant sac à tabac et un splendide bouquet.

En termes émus, M. A. Gervais a remercié ses employés de l'agréable surprise qu'il lui faisaient et leur a dit qu'ils pouvaient compter sur lui, comme lui-même comptait sur leur dévoué concours.

Est-il rien de plus beau, a ajouté M. Gervais, que cette cordiale entente qui existe entre le patron et l'ouvrier?

Les applaudissements éclatent; M. Gervais fait alors passer des rafraichissements et on porte les santés de M. Gervais, de Mme Gervais, de L'ÉTOILE, etc.

Des chants ont suivi et on s'est amusé fort avant dans la nuit.

Mesdemoiselles Marie-Louise et Maria Gervais, toutes deux excellentes cantatrices, se sont fait entendre à plusieurs reprises et ont laissé leurs auditeurs sous le charme.

L'Épiphanie.

MM. Prudent Guy et Léopold Gaudet, de Montréal, agents pour l'Extincteur Durand, ont fait deux expériences sur la place publique, l'une samedi soir et l'autre dimanche, à l'issue de la grand'messe. Ces deux expériences ont parfaitement réussi et ont convaincu les gens de l'utilité de cette nouvelle invention.

Plusieurs citoyens, tant du village que de la campagne, se proposent de s'en procurer.

Pendant les vacances, grand nombre de parents et d'amis visitent notre localité.

La récolte des foins est à peu près finie, elle est très abondante. Les grains ont assez bonne apparence, mais ils sont courts.

Le tabac est beau et les patates promettent une abondante récolte. Les pois font défaut à plusieurs endroits.

Le nouvel aqueduc, qui doit remplacer les deux autres, est en voie de construction. M. Lynch est à perfore les tuyaux en bois, au moyen d'une tarière qu'il a adaptée à sa manufacture et qui fonctionne à merveille.

LAVALTRIE.

Madame Vve L. Laporte et sa fille, Melle Céline Laporte, de Holyoke, Mass., sont en ce moment en visite à Lavaltrie chez M. le Dr. S. Martineau et autres parents.

La famille de Madame Laporte occupe à Holyoke une position distinguée; ses trois fils comptent au nombre des premiers citoyens de cette ville.

L'ainé, M. Joseph Laporte, tient avec succès l'une des premières pharmacies de Holyoke. Ses deux frères, Messieurs Léon et Médéric Laporte, conduisent, en société, un vaste établissement destiné à opérer le nettoyage des tapis et à faire le transport des meubles dans cette entreprenante et remuante cité.

Les messieurs Laporte ont su conquérir en même temps l'estime de leurs concitoyens et l'un d'eux, M. Médéric, après avoir été conseiller de la ville pendant deux ans, a été réélu comme échevin pour un nouveau terme.

De son côté, Mademoiselle Laporte est l'organiste fort appréciée de l'église du Précieux Sang de Holyoke; elle est bonne cantatrice et jouit d'un talent musical de haute renommée.

Nous offrons nos félicitations à cette respectable famille, pour l'honneur qu'elle fait au nom Canadien dans sa ville d'adoption.

ST-THOMAS

M. P. Lévesque, de St-Thomas, pour sa seule part a recueilli 34,000 boîtes de foin.

Ce résultat est magnifique, mais le foin est extrêmement abondant cette année et nous croyons que bien d'autres ont été aussi heureux que M. P. Lévesque.

Rappelons aux cultivateurs qu'en France les fourrages ont complètement fait défaut et qu'il est de leur intérêt de s'informer, par lettre adressée à M. Girard, Consul de France, à Montréal, des conditions

auxquelles ils pourront vendre leur foin pour l'exportation.

Nous savons que ces prix sont déjà très élevés.

ST-LIGORI

Hier mercredi, au milieu de nombreux parents et amis, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Landry, corroyeur, bien connu à Joliette et en ce district.

M. Landry, âgé de 68 ans, est décédé lundi matin chez M. William Cantin, son gendre, où il était malade depuis un mois.

La mort fait chaque jour son œuvre destructrice et nous amène de nouveaux deuils; il n'y a qu'à s'incliner devant la volonté de Dieu.

M. Landry était universellement estimé de tous ses concitoyens.

Nous envoyons à sa famille nos plus sincères compliments de condoléance.

St-Jacques de l'Échiquier

MM. E. Dugas, marchand de St-Jacques, Achille Archambault, de l'Assomption, P. E. Leblanc, de St-Jacques et plusieurs de leurs amis sont partis lundi dernier pour une partie de chasse et de pêche au lac Long Chertsey.

Leur absence durera 15 jours.

Souhaitons de nombreuses captures à ces heureux chasseurs.

La Cyr

Louis Cyr, le fameux lutteur canadien, était de passage dans notre ville mardi dernier.

Louis Cyr se fait construire actuellement un château près de St-Jean de Matha.

Il est enchanté du voyage qu'il a fait en Angleterre et il se propose de faire, dans quelques mois, le voyage de France.

Résolutions de Condoléance.

A une séance régulière des membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue hier le 9 août, il a été résolu, proposé par M. Alcide Martineau, secondé par M. Delphis Fournelle;

Que les membres de la Cour St-Barthélemy No. 249, ont appris avec douleur, la mort de l'épouse de l'un de leurs frères, M. Odilon Beaupré, arrivée ces jours derniers et qu'ils offrent à l'époux éploré, leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de le frapper. Les membres de la Cour St-Barthélemy, ont également appris, avec une peine profonde, la mort de Mme Leprohon, mère du frère Martial Leprohon et ils lui offrent dans sa légitime affliction, leurs plus sincères compliments de condoléance. Il a été résolu, proposé par les mêmes membres, que les présentes résolutions soient transmises aux journaux de Joliette, avec prière d'insérer.

Par ordre de

Albert Gervais,
Chef-Ranger.

ECHOS DE JOLIETTE.

— M. Noël Aubin, bien connu en cette ville, est décédé samedi matin, à l'âge avancé de 83 ans. Il a été inhumé lundi dernier.

— R. E. Cotnoir, autrefois de Joliette et maintenant résidant à Baile River, Mich., est en cette ville, en promenade dans sa famille.

— Le fonds de faillite de M. J. L. Préville a été vendu mercredi et a été adjugé à M. S. P. Champoux, de cette ville. Le magasin de M. J. L. Préville sera réouvert ce soir.

— M. Hildaige Goulet, fixé depuis peu à Joliette, a installé sa boutique de barbier-coiffeur, dans la pièce de l'Hôtel Rivard, sur la rue Notre Dame, où se réunissent les commis-voyageurs.

— Les personnes composant la Congrégation de la Ste-Vierge, ont commencé lundi soir leur neuvième préparation pour les fêtes de l'Assomption; cette neuvième a lieu dans la chapelle des congrégations.

— Le Révérend P. Beaudry, curé de notre paroisse et son frère, le Révérend C. Beaudry, directeur du Collège Joliette, ont quitté notre ville dimanche dernier. Ils vont faire un voyage d'une quinzaine de jours aux États-Unis et ils ont l'intention d'aller visiter l'exposition de Chicago.

— Un des jeunes pigeons voyageurs de M. Pierre Laforest, parti de Terrebonne il y a plusieurs jours, n'est pas rentré au pigeonnier.

Prière à la personne qui détient ce pigeon, portant le No 19, de le renvoyer à M. Pierre Laforest, à Joliette, qui paiera les frais.

— M. J. E. Roy, de Halifax, en visite depuis quelques jours dans sa famille, est parti hier matin pour Montréal, afin d'y rencontrer son frère, M. W. H. Roy, du Lac St-Jacques. M. J. E. Roy arrive d'un heureux voyage à Vancouver; il a visité San Francisco, Yellow Stone, Chicago et une foule d'autres places intéressantes.

— Un détenu, Joseph Houle, condamné à six mois de prison, pour extorsion d'argent sous de faux prétextes s'est évadé de la prison, dans la matinée du cinq courant.

Jusqu'à ce jour les recherches faites pour le retrouver sont restées infructueuses, mais on espère qu'il ne sera pas long à réintégrer sa cellule.

Houle ne devra pas s'étonner de voir augmenter sa peine de quelques mois supplémentaires.

— A la dernière assemblée des Forestiers Catholiques de cette ville, M. H. Larin a été initié, comme membre, M. Napoléon Smith a subi l'épreuve du ballottage et deux autres messieurs ont été proposés comme membres.

Cette société progresse rapidement, elle compte actuellement 71 membres. Ce résultat est magnifique étant donné que la société n'est fondée que depuis 18 mois.

Les membres présents à cette même séance ont passé des résolutions de condoléance à la famille O. Beaupré et à la famille Leprohon.

Egalement dans la même séance, le Secrétaire-Archiviste a reçu l'ordre de payer \$35 au frère Roch, \$26 au frère Lafortune, \$15 au frère Leprohon et \$10 au frère Beaudry, pour bénéfices.

Avis important aux huissiers

Le premier septembre prochain, aucun huissier n'aura le droit de pratiquer comme tel, si il n'a déposé, entre les mains des Protonotaires de la Cour, une Police d'assurance de garantie au montant de \$400; si non, il sera rayé de la liste des huissiers; ces messieurs peuvent se procurer des polices au bureau de MM. Provost et Piché, à Joliette, qui placeront ces risques dans une Compagnie acceptée par le gouvernement.

Empressez-vous de faire votre application, si vous ne voulez pas être exposés à perdre votre place.

La Crise

Une hausse incroyablement inouïe, invraisemblable, se fait sentir sur les huîtres, le Homard frais et les "Pork and Bean".

Puisqu'elle ne respecte rien, où irons-nous désormais?

Habitants de Joliette, habitants des environs, rassurez-vous et continuez à aller chez AMÉDÉE MANSEAU, propriétaire de l'Hôtel Pacifique.

Amédée Manseau se moque de cette hausse, car, par un traité en règle avec une importante maison, il a assuré, pour cinq ans, le service de l'Hôtel Pacifique.

Il sert donc toujours sa soupe aux huîtres au prix de vingt centimes et vous pouvez la demander à toute heure.

Quant à sa bière vous la connaissez; un grand verre ne coûte que cinq centimes.

Allez chez Amédée Manseau et vous m'en direz des nouvelles.

DECES

Marie Roy, veuve de feu Célestin Maillet, est décédée en la paroisse de St-Charles Borromée, le 7 août 1893, à l'âge de 72 ans.

M. Laurier et ses amis veulent être seuls à l'Assemblée de Samedi.

L'avis que nous avons publié la semaine dernière, convoquant l'assemblée politique de samedi prochain a pu mettre le public sous l'impression que les deux partis politiques y feraient la discussion. Il n'en sera rien cependant. Les chefs libéraux entendent être seuls.

Témoin la correspondance suivante échangée entre MM. J. M. Tellier, M. P. P. et E. O. Dugas, avocat et dont copie vient de nous être communiquée.

Joliette, 10 Août 1893.

F. O. DUGAS, ECR., AVOCAT

Joliette.

Mon Cher Monsieur :

J'ai lu dans les journaux de Joliette, de la semaine dernière, un avis que vous y avez fait insérer par lequel vous convoquez une grande assemblée qui devra être tenue à Joliette, samedi prochain et à laquelle vous avez invité tous les électeurs du Comté, sans distinction de parti. De plus j'ai entendu, samedi dernier, M. Forest annoncer la même assemblée sur le marché de Joliette et y inviter également tous les électeurs sans distinction de parti.

Cet avis et cette annonce ont mis plusieurs de nos amis sous l'impression que le parti conservateur serait admis à faire la discussion à cette assemblée. Cependant nous n'avons encore reçu de vous aucune invitation pour prendre part à la discussion.

Je voudrais savoir de vous, si c'est votre intention de nous admettre à faire la discussion à cette assemblée, ou si le parti libéral entend procéder seul.

Veuillez-vous avoir la complaisance de me répondre d'ici à six heures ce soir, si nous pourrions être admis ou non à cette assemblée pour y faire la discussion.

Et vous obligerez
Votre tout dévoué
(Signé) J. M. TELLIER

Joliette, 10 Août 1893.

J. M. TELLIER, ECR., M. P. P., AVOCAT.

Mon cher Monsieur,

L'assemblée de samedi prochain a été convoquée par M. Laurier, pour y rencontrer les électeurs du comté sans distinction de parti, comme la chose a été faite jusqu'ici dans un grand nombre de comtés, ce n'est pas l'intention de M. Laurier d'admettre les adversaires à faire la discussion. Il ne veut pas donner à l'assemblée de Joliette un autre caractère que celui donné à ses autres assemblées ailleurs.

Si l'assemblée avait dû être mixte, vous en auriez, j'en suis convaincu, été informé d'avance.

Votre bien dévoué
F. O. DUGAS.

On disait d'un homme léger, mais non corrompu : "Il a pris de la poussière dans le tourbillon, mais il n'a pas pu se tacher dans la boue."

"Elle prend grand soin

de la conduite de son ménage." Oui, Solomon a raison; c'est ce qu'une bonne ménagère fait partout, mais spécialement dans la Canada.

Mais les moyens qu'elle emploie ne sont pas toujours d'anciens moyens. Au fait, elle a abandonné un grand nombre de manières de procéder anciennes et non satisfaisantes. Par exemple, aujourd'hui elle emploie



la nouvelle graisse, au lieu de saindoux. Et ceci est un des moyens par lesquels "elle prend grand soin" de son ménage; dans un autre sens, elle ne mange pas de saindoux pour ne pas s'occuper d'une mauvaise digestion et une mine pire encore.

La COTTELEINE est bien meilleure que le saindoux pour tous les besoins de la cuisine, ainsi que le déclarent tous ceux qui l'ont essayée. L'avez-vous essayée?

En vente partout.

Préparée seulement par

N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

"August Flower"

DE QUOI SOUFFREZ-IL? Il est triste, morose, mélancolique, de mauvaise humeur et fait éprouver le même malaise à tout son entourage.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-IL?—Il souffre éternellement d'un mal de tête constant, faible, mais très douloureux quelquefois.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-IL?—Après avoir mangé, il a un hoquet formidable, l'estomac lui saute, il a un goût amer de ce qu'il a bu ou mangé.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-IL?—Il est si rempli après avoir mangé qu'il ne peut presque pas marcher.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-IL?—Il voit le dépérissement de sa force vitale. Il est misérable, il souhaite la mort ou la paix.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

G. G. GREEN, seul fabricant, Woodbury, N. J., U. S. A., et Toronto, Canada.

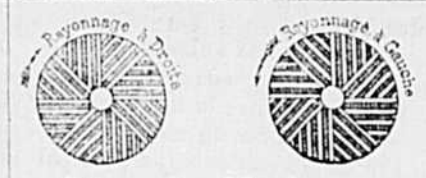
NAISSANCES

A Joliette, le 6 Aout, la dame de M. Jos. Lord, une fille.
Parrain et Marraine, M. H. Forest et Delle Elodie Forest de St. Jacques.

—A Joliette, le 7 août, l'épouse de M. Joseph Flanagan, deux fils. La mère et les enfants sont bien.

—A Joliette, le 7 août, l'épouse de M. Pierre Beaudry, une fille.

—A Joliette, le 7 août, l'épouse de M. Aldéric Charland, député shérif, une fille Parrain et marraine D. Desormier, Ecr. N. P., et sa dame.



Pierre à Moulange.

Le soussigné ayant fait un voyage en France, expressément pour faire l'achat de PIERRE A MOULANGE, informe les propriétaires de moulins qu'il vient de recevoir 2,000 morceaux de Pierre à Moulange, choisie par lui-même et de qualité supérieure. Il a aussi engagé des hommes très compétents pour faire les moulages, et il garantit entière satisfaction. Il vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désireraient l'acheter ainsi.

E. A. LACROIX,

Rue St-Antoine, Trois Rivières.
10 août 2m.

COLONNE DU

"Bon Marché"

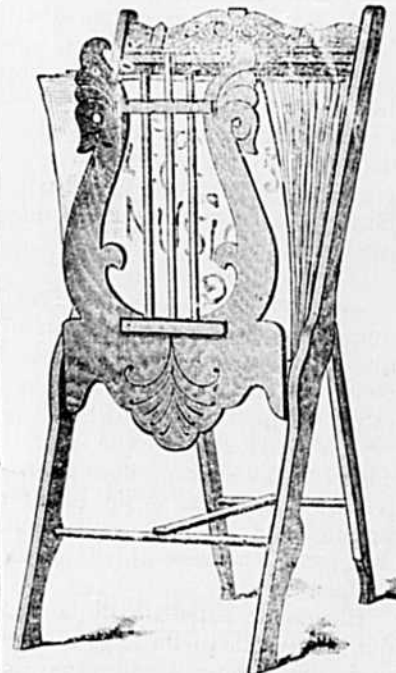
GRANDE

VENTE DE L'ETE

Vu le surplus du stock d'été, nous avons décidé de sacrifier à des bas prix inouïs la balance du stock.

Que tout le monde se hâte de venir acheter notre indienne de 10 cts, que nous sacrifions à 7 cts seulement.

Indiennes de 12 13 et 14 cts., pour 10 cts seulement.



Nous continuons toujours à donner des présents pour tout achat de \$25.00 comptant.

En foule au "Bon Marché" chez

GUIBAULT & GRAVEL,
BLOC LACHAPPELLE,
JOLIETTE.

Mes ennemis ne peuvent rien contre moi, disait Marmontel, car il ne peuvent m'ôter la faculté de bien penser, ni celle de bien faire.

ROBERT STAFFORD

RUE ST-CHARLES BORROMÉE,

Ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez acheter, soit de la bonne fleur appaillée ou de la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", "Kewatin S. B.", "Choice Algoma", "Nestor", "Miniota", "La Canadienne", "Warrior", "fleur de blé d'inde" "Gru".

Boisson en esprit pure, sans une goutte d'eau dedans; réduite half and half, c'est-à-dire l'un dans l'autre. Voilà pour le Whiskey qui est sujet à tant d'alliages, au détriment des acheteurs.

Même prix que partout ailleurs, et du meilleur en toutes choses. Toujours à la disposition des gens en tout temps, à la mesure, en caisses, en quarts, en bouteilles, les bières les plus recherchées, entre autres la "Dow" et la "Canadienne".

EN SUS

Brandy, Champagne, Gin, Rye, Sherry, Claret, etc., etc.

Sucreries françaises et anglaises et tout ce qu'il faut pour une bonne table de famille.

Service poli et justice pour tous. Un seul poids, une seule mesure.



Ecole Industrielle de Joliette

SOUS LA DIRECTION DES CLERCS DE ST-VIAVEUR.

L'école industrielle a été construite par le Révérend Prosper Beaudry, curé de Joliette, à l'aide d'une somme d'argent léguée à cette fin par feu M. Edouard Scallan.

Agréablement située sur les bords de la rivière L'Assomption, à l'extrémité sud de la ville, cette Maison, par l'élégance de son architecture, constitue l'un des plus beaux édifices de Joliette. Rien n'a été épargné pour en faire un établissement de première classe sous le triple rapport de l'hygiène, du confort et l'utilité.

Les Clercs de St Viaeur, à qui la direction de l'Ecole a été confiée, consacrent tous leurs efforts à remplir le but du généreux fondateur, qui est de former des chrétiens éclairés, des artisans habiles et des citoyens honnêtes. A cet effet, ils donnent aux jeunes gens confiés à leurs soins une éducation vraiment chrétienne, ainsi qu'une instruction industrielle pratique, qui leur permettra de se créer dans la société une position honorable et avantageuse.

Trois ateliers sont en opération : l'atelier des Tailleurs, celui des Ebénistes et celui des Cordonniers. Les personnes qui désirent connaître les conditions d'apprentissage n'ont qu'à écrire, ou à s'adresser, à l'Ecole Industrielle, au Révérend P. Turcotte, C. S. V., Directeur.

No 31.

LE PAVILLON SANGlant

XVI

LE CAMP DE VALDOUR

—La guerre a-t-elle donc recommencé entre la France et l'Angleterre ?

—Non ; la paix subsiste.

—Alors, vous vous mettez en état de rébellion contre la mère patrie ?

—Pas le moins du monde. Le roi de France n'a pas de sujet plus paisible, ni plus docile que moi.

—En ce cas, je n'y comprends rien.

Dupleix se mit à rire ; puis, son beau et vaste front s'illumina ; un orgueil sublime étincela dans ses yeux :

—Oui, te dis-je, répéta-t-il avec exaltation, il faut que les Anglais quittent l'Indoustan ; la dernière heure de leur domination va sonner.

Le Nizam-el-Molouk, ce vieux et habile vice-roi du Dekhan, qui dominait sur tout le triangle méridional de l'Indoustan, vient de mourir. Il laisse pour héritiers ses fils Nazyr et son petit-fils Murzapha. Or, voici ce que j'ai fait : j'ai attendu pour savoir en faveur de qui les Anglais se déclaraient ; ils ont appuyé Nazyr, et moi aussitôt je me suis rangé du parti Murzapha. Mes mesures sont prises, mon plan tracé ; il faut que Nazyr succombe. Pour obtenir ce résultat, j'ai de l'or, et, par-dessus tout, des soldats comme toi, Harmand ; la négociation fera le reste. Murzapha vainqueur ne sera que mon vassal. Par lui, je domine la presqu'île de l'Indoustan, et je ruine les comptoirs et le commerce anglais.

—Ce plan, admirablement conçu et marqué du sceau du génie, excita l'enthousiasme d'Harmand ; il dit à Dupleix qu'il était entièrement à ses ordres.

—Combien as-tu d'hommes, sur ton navire ? lui demanda brusquement le gouverneur.

—Cent cinquante.

Il en faudra trois cents. J'ai là sous la main de braves gens, composés en partie des intrépides émigrés qui parcourent sans cesse l'Indoustan pour me rendre compte de ce qui s'y passe ; ils compléteront le nombre voulu. Harmand, il faut que tu débarques tes hommes cette nuit même.

—Où les conduirai-je ?

—Nazyr, en ce moment enivré de quelques succès, se promène en vainqueur dans le Dekhan, à la tête de trois cent mille hommes. Il vient de camper à quatre lieues de Pondichéry, à Valdour. Chaque jour ses courriers s'avancent audacieusement jusqu'à nos portes qu'ils insultent impunément. Je les laisse faire afin d'accroître leur présomption. Je l'attendais.

Harmand, stupéfait de la tranquillité avec laquelle le gouverneur parlait de résister à cette armée immense, avec une poignée d'hommes lui dit :

—Que puis-je faire avec trois cents hommes, contre trois cent mille ? Nous serons juste un contre mille.

—Harmand, je connais cette armée ; elle est formée d'Indous superstitieux, mal armés ; pas un Européen, j'en suis sûr, ne l'accompagne. Il faut que, d'ici à peu de jours, tu reconquies les environs du camp et qu'une nuit tu y introduises avec tes braves, pour imprimer à ces téméraires une salutaire terreur.

Harmand comprit ce que voulait le gouverneur, et qu'il s'agissait d'un coup de main habilement conduit. Il le remercia de la confiance qu'il lui témoignait, et l'assura que tout se passerait comme il le désirait.

La nuit était avancée, quand Harmand quitta le palais du gouverneur. Il se hâta de regagner son embarcation, où ses fidèles matelots l'attendaient.

De retour sur son navire, il appela tout l'équipage sur le pont. Cette alerte au milieu de la nuit ne surprit personne ; il avait habitude de ces mouvements extraordinaires. Harmand commandait à des hommes de fer, éprouvés dans mille rencontres. Lorsqu'il les vit tous rassemblés autour de lui.

—Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas sur mer, cette fois, que je vous mènerai combattre. Il y a, en ce moment, aux portes de Pondichéry, une armée d'Indous. Le gouverneur voit avec déplaisir ces bandes insolentes campées presque sous ses yeux. Il nous charge de la glorieuse mission de les effrayer et de les disperser. J'ai répondu de vous, camarades, ai-je bien fait ?

—Oui, oui, vous avez bien fait ! crièrent matelots et soldats tout d'une voix ; vive le capitaine ! à terre ! à terre !

—A terre certainement, reprit Harmand ; il faut même que nous soyons débarqués avant le jour. Prenez vos armes, des munitions pour dix jours, et nous nous dirigerons aussitôt vers les bois qui s'étendent au-dessus de la ville. Là nous serons en même temps à portée de Pondichéry et dans le voisinage de l'ennemi.

Cette communication faite, Harmand donna des ordres à ses officiers ; et, deux heures avant le jour, tous les hommes qui montaient le Pavillon Sanglant, descendaient à terre à l'exception de six. Ils y furent rejoints par les cent cinquante hommes qu'avait promis Dupleix. Au moment où l'aube éclairait la plaine de ses teintes indécises, la petite troupe, conduite par Harmand et ses deux lieutenants, entraient dans les bois qu'il lui avait indiqués comme rendez-vous. Harmand divisa ses hommes par petits groupes, qui se dissimulèrent à la lisière de la forêt pour y observer l'ennemi. Ils avaient ordre de revenir, plusieurs fois par jour, au campement, pour rendre compte de ce qu'ils auraient remarqué. Toutefois il défendit de s'approcher du camp ennemi.

Tout se passa comme Harmand l'avait réglé. Nazyr occupait une position formidable, que les armes européennes et l'habileté de nos ingénieurs eussent rendue inattaquable. Mais, confiants dans leur nombre, devenus présomptueux par l'indifférence apparente de Dupleix, qu'ils attribuaient à la crainte, voyant que le gouverneur n'avait encore fait aucun mouvement, les Indous se croyaient invincibles. Ils se gardaient mal ; et il n'était pas rare que le camp, la nuit, n'eût pas de sentinelles pour donner l'alarme en cas de danger.

Harmand ne tarda pas à savoir tout cela par ses espions. Lui-même il voulut examiner en détail le camp ennemi. Le 26 avril, au soir, accompagné seulement du vieux gabier et du nègre, il pénétra dans l'armée indoue à la faveur d'un déguisement ; il la parcourut dans tous les sens avec un rare bonheur, explora tout, se rendit compte de tout, et put arrêter sur les lieux mêmes son plan d'attaque. Il revint satisfait de la reconnaissance qu'il avait faite.

Le 27, il retint tous ses hommes dans leur campement. Le soir à la nuit, après les avoir fait manger, il leur annonça que le moment d'agir était venu ; il leur fit part de son exploration de la veille, et leur recommanda le plus profond silence, jusqu'à ce qu'ils fussent tous arrivés au centre même du camp ennemi.

Cette communication fut accueillie avec un grand enthousiasme. Ces braves brûlaient de châtier l'insolence de l'ennemi, que tous, les jours précédents, avaient pu voir à l'aise et non sans colère.

La nuit était venue depuis deux heures ; il en fallait autant pour arriver au camp Indou ; Harmand jugea qu'il était temps de se mettre en route. Il partagea sa troupe en trois colonnes, de cent hommes chacune ; il prit le commandement de la première, confia la seconde au baron de Cheminas, et la troisième au lieutenant Jarvy. Il leur ordonna d'entrer chacun par une porte différente qu'il indiqua, de commencer le massacre en entrant et de se porter droit au centre du camp, où se ferait la jonction des trois petites troupes. Ce point essentiel réglé et bien compris, les trois chefs se séparèrent, se mirent à la tête de leurs hommes, et marchèrent en silence, et avec précaution, dans la direction de la porte par où ils devaient s'introduire.

Arrivées sous les palissades du camp, chacune des colonnes fit halte, pour reprendre haleine. Un signal devait être donné, le cri du cheval, afin que les trois cents pénétrassent simultanément dans le camp ennemi. Au moment où il retentit, les trois troupes, armées jusqu'aux dents, se ruèrent sur les tentes indoues. Tout dormait, dans cette vaste enceinte, où des centaines de milliers d'hommes étaient rassemblés. Les cris des victimes qu'on égorgeait, signalèrent seuls la présence de l'ennemi.

Ce fut d'abord une confusion épouvantable ; la nuit était noire et sans lune ; de gros nuages parcouraient le ciel, que de rares éclairs sillonnaient. Les trois cents matelots avançaient toujours en silence, massacrant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, et bondissant de tentes en tentes, comme des panthères. L'armée indoue était réveillée tout entière, quand les trois colonnes se rejoignirent au centre du camp. Là, sur l'ordre

d'Harmand, les soldats poussèrent de grands cris, que dominait le cri de guerre du nègre, ivre de carnage. —Franc jeu, cria-t-il d'une voix de stentor, Franc jeu au pauvre nègre !

Les Indous, encore sous l'influence du premier sommeil, s'étant armés à la hâte, et ne sachant où était l'ennemi, commencèrent à s'entretenir dans l'obscurité. Harmand, qui avait prévu cette seconde partie du drame de sang, ordonna une prompt retraite ; il commanda à ses hommes de serrer leurs rangs, afin de ne pas s'égarer dans le dédale des tentes. Toutefois avant de donner le signal, il fit mettre le feu à deux ou trois tentes qui occupaient le centre. L'incendie, se propageant avec une rapidité extrême, embrasa bientôt le camp tout entier.

Harmand sortit sain et sauf et n'ayant perdu que quelques hommes ; encore, leur mort fut-elle le fruit de leur imprudence.

Parvenue à quelque distance du camp de Nazyr, la troupe héroïque s'arrêta sur une éminence pour contempler l'œuvre terrible qu'elle venait d'accomplir. Un spectacle effrayant et grandiose se déroulait devant elle. Le vaste camp des Indous était en feu et ressemblait à une fournaise. Les rouges reflets de l'incendie empourpraient au loin le ciel ; et ses lueurs sinistres, balayées, allaient mourir sur les murs de Pondichéry. Un grand nombre d'Indous avaient péri sous le fer des braves compagnons d'Harmand ; un bien plus grand nombre trouveront la mort soit sous les coups de leurs propres camarades, soit dans les flammes.

La mission d'Harmand était terminée ; il se dirigea, à la tête de ses glorieux compagnons, vers Pondichéry. Il y arriva le matin au lever du soleil. Les habitants, du haut de leurs remparts, avaient vu l'incendie. En apercevant les matelots et les soldats couverts de sang, ils comprirent ce qui s'était passé et les accueillirent avec des acclamations enthousiastes.

Conduit en présence du gouverneur, Harmand lui raconta le brillant fait d'armes de la nuit. Dupleix félicita le noble chef, et distribua aux braves qui l'avaient si vaillamment secondé des éloges et des récompenses.

Quelques heures plus tard, les éclaireurs de Dupleix lui apprirent que Nazyr, épouvanté de ce coup audacieux, et de cet affreux carnage, où le sang avait coulé par torrents, s'enfuyait avec les débris de son armée.

XVII

LE TRIOMPHE.

Nazyr, après cette horrible surprise, se retira humilié à l'extrémité du Dekhan. Il ne tarda pas cependant à reprendre courage. Poursuivi par les Anglais, jaloux de prendre sa revanche, et de rétablir sa réputation, qui avait subi un grave échec, il s'occupa bientôt de réunir de nouvelles troupes. Il mit tout en œuvre pour gagner des partisans et affermir dans sa cause ceux qui avaient tenu pour lui ; il stimula, par tous les moyens, les nababs et les princes de sa vice-royauté.

Murzapha, de son côté, ne s'endormait pas, et ne négligeait rien pour assurer le succès de sa cause. Certain de l'appui de Dupleix, rempli de confiance dans le génie du gouverneur général, il travaillait avec ardeur à augmenter les forces de son parti.

Nazyr comprit qu'il s'agissait d'un effort suprême et qu'il fallait se préparer à une lutte décisive.

Harmand, au bout de quelques jours passés à Pondichéry et consacrés à un repos mérité et nécessaire, fut appelé avec ses lieutenants au palais du gouverneur. Dupleix leur communiqua ses nouveaux projets.

—Cette fois, dit-il, si la guerre recommence, si Nazyr veut tenter de nouveau la fortune, vous combattrez à ciel ouvert, en plein jour.

Harmand, ainsi que ses compagnons, fit un geste de surprise ; le capitaine allait répondre et présenter quelques observations. Dupleix ne lui en laissa pas le temps ; il sourit finement et reprit :

—Avant que vous n'ayez à livrer bataille à Nazyr, vous remplirez une mission de la plus haute importance, qui sera comme le préliminaire du combat qui doit décider du sort de l'Indoustan. Je chargerai d'or votre navire ; vous allez parcourir les côtes de la presqu'île, vous entrerez dans le pays, vous vous mettrez en rapport avec les nababs. A prix d'or, avec de brillantes promesses, vous achèterez leur dévouement à notre cause et à celle de Murzapha. Vous achèterez surtout leur défection pour le jour du combat.

(A suivre)



La Nouvelle - Williams
192.700 EN USAGE
LA MEILLEURE
DU MONDE
FORTE ET DURABLE,
LEGERE ET RAPIDE.
J. C. ROBITAILLE,
AGENT,
JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA!

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLERIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Frère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.
EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE

— Franco par la maille sur réception de 60 centins. —

A VENDRE

La succession Panneton offre en vente son magnifique bloc, à trois logements, situé sur la rue Manseau à Joliette, pour la modique somme de \$2,200, sans constitut.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Ephrem Bolduc, l'un des locataires, ou à M. Bruno Panneton, No. 2039 rue Ste-Catherine, Montréal.

Par ordre,

Bruno Panneton,

3 août 1893, j.n.o.

Procureur.

CANADA Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No. 2459, Louis St-Jean, père, ci-devant journaliste de Joliette, dans le district de Joliette, et maintenant ingénieur de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Demandeur, contre Théophile Richard, ci-devant cultivateur de la paroisse St-Charles-Borromée, dans le dit district de Joliette, et actuellement absent de la Province de Québec, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 3 Août 1893.

DESROCHERS & DESILLES,

P. C. S.

AVIS AU PUBLIC

M. J. L. Lévesque, fils de M. P. E. Lévesque, ci-devant connu chez M. Louis Roch, rue Maisonneuve à Montréal, annonce à ses amis et au public en général, qu'il tient un magasin de grain et de foin, avec son frère Ulric, sur la rue Shaw, No. 58, Montréal.

Mr J. L. Lévesque vendra en gros et en détail et aura toujours en mains un stock de foin extra, petites et grosses balles, avoine son, gru, moulée.

Mr J. L. Lévesque invite les commerçants de la campagne ainsi que les cultivateurs qui auraient quelque chose à lui vendre dans sa ligne, à aller lui faire une visite au No. 58 Rue Shaw, Montréal, ou à son père, M. Pierre Lévesque, à St-Thomas.

Mr Lévesque continuera comme par le passé à acheter le foin et qu'il paiera le plus haut prix. 29 juin '93, la

Dr. J. A. MAGNAN,

Ancienne place du Dr C. T.

MOREL,

STE-ELIZABETH, P. Q.
Consultations à toutes heures.

7 av. 93. 1 an

Défense d'avancer

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit, excepté à mon épouse, sans une autorisation signée de ma main.

LÉON DESROSIERS,

St-Paul de Joliette, 3 avril 1893.

1 août 4 f.

Institutrice demandée

Une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, trouvera un emploi comme tel à St-Liguori en s'adressant au sousigné.

ALCIDE RICHARD,

Secrétaire-Trésorier.

St-Liguori, Juin 1893. jno

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être la tumeur dégoûtante qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,
"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTILÉUCÉES du Dr NEY."
"J'étais sujet souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 50 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITÉ continuait de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ disparut comme par enchantement et je redevenais un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUVINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr NEY sont en vente partout à 25 cts la boîte.

— Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

ALBERT TRUDEL,

MANUFACTURIER DE

MOULINS A BATTRE, CRIBLES, ETC.,

Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,

JOLIETTE :

A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles ; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture.

14 juil 93.6 n

LINIMENT MINARD se vend partout.



FATHER KÖNIG'S NERVE TONIC
L'EFFET DESIRÉ.
CANNONVILLE, CO. GREEN, ILL., NOV. 1888.

Je recommande fortement le Tonic Nerveux du Père König à tous ceux qui souffrent du mal de tête, tantôt que mon fils a souffert durant 5 ans, car deux bouteilles l'ont complètement guéri.

M. McTIGUE.

UNE PREUVE EVIDENTE.

ORILLIA, ONT., CANADA, Juin 1888.
Je suis attaqué d'épilepsie en novembre 1878. Devenant alors à New York, j'y consultai les meilleurs médecins qui ne purent qu'arrêter la maladie ; les plus honnêtes d'entre eux m'avouèrent qu'elle était incurable. Je fus contraint d'abandonner mes occupations et de retourner au Canada en 1888. J'ai depuis essayé d'innombrables remèdes et consulté quelques-uns des meilleurs médecins, sans aucun avantage jusqu'à ce que je fusse usage du Tonic Nerveux du Père König, en 1888, et depuis cette époque je n'ai plus subi une seule attaque.

M. J. OLIFFORD.

GRATIS
Témoignages sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Dr. Pasteur König, le Fort Wayne, Ind., U.S.A., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par le Dr. KÖNIG MED CO., CHICAGO, ILL.

À vendre par les Droguistes et les Boutiques ; 6 pour \$2.

Au Canada, par SAUNDERS & Co., London, Ont. ; E. LEONARD, Montréal, Qué. ; LA ROCHE & Cie, Québec

A VENDRE OU A LOUER

M. Joseph Gravel offre à vendre ou louer à des conditions excessivement avantageuses un moulin à carder avec foulon et presse, terrain et dépendances le tout situé dans la paroisse de St-Jean de Matha, rang de la rivière noire.

Ce moulin est en très bonne ordre et dans un bon arrondissement.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire qui réside sur les lieux. jno

A VENDRE.

M. Elzéar Geoffroy, hôtelier de St-Félix de Valois, étant obligé pour cause de santé de discontinuer de tenir son établissement, offre en vente à prix relativement bas son magnifique hôtel ainsi que la licence pour un an, à compter du 1er de Mai prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire.

ELZÉAR GEOFFROY,

30 m. jno St-Félix de Valois.

TÉMOIGNAGE RECUEILLI L'AN DERNIER

Lewis S. Butler, Burin, Nfld., Rhumatisme.

Thos. Wasson, Sheffield, N. B. Tetanos

Par McMullin, Chatham, Ont, grosse gorge.

Mrs. W. W. Johnson, Walsh, Ont., Inflammation.

James H. Bailey, Parkville, Ont., Névralgie.

C. I. Lague, Sydney, C. B., La Grippe.

Ces témoignages sont tous authentiques et n'ont pas été sollicités.

Ils attestent la valeur du LINIMENT DE MINARD

MERES

C'est le temps de prendre une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et renforcer le sang le printemps, et une bouteille vaut mieux que deux de Salsepareille. Faites-en prendre à vos jeunes filles et toutes les difficultés qu'elles ressentent à certain âge disparaîtront. Pour toute douleur de reins, points de côté, etc., demandez mes emplâtres "Female Plasters". Prix 25 cts. A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez le propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

N. B.—Refusez tout remède qui ne porte pas mon nom.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada.

26f. 93'1a.

Dr J. C. BERNARD,

(Ancienne place du Dr V. Coté)

RUE MANSEAU, - JOLIETTE.

Consultations à toutes heures.

15 juin lan

Au public acheteur.

—M. Augusto Goulet, sellier et marchand de chaussures à Joliette, annonce au public qu'il est en état de vendre à des conditions très faciles la célèbre machine à coudre "Raymond" celle qui donne sous tous les rapports, satisfaction complète. En achetant vos machines à coudre chez M. C. A. Goulet, vous économiserez \$10 par machine. M. Goulet tient une écurie de louage où le public trouvera toujours chez lui, bons chevaux, voitures simples et doubles à bon marché.

14 avril 1892 1 a.

RENAUD & CIE.,

72, Rue St-Paul,